



Les huit participants à la résidence ont dû créer ensemble une mélodie, chacun venant avec sa tradition musicale.

Pour les primo-arrivants de Farnières, la musique sera la clé de l'intégration

■ La Fondation Menuhin a lancé une résidence d'artistes pour les demandeurs d'asile.

Reportage Tom Guillaume

De l'immense bâtisse entourée de forêt sortent quelques notes encore hésitantes. On entend les sons classiques du piano et de la guitare, mais aussi ceux, plus originaux, du luth et de l'etno. Assis dans la grande salle de la résidence du domaine de Farnières, près de Vielsalm, ils sont neuf à répéter les mêmes notes pour tenter de trouver le bon rythme et d'accorder des sons venus de loin.

Durant trois jours, huit demandeurs d'asile ont quitté leur centre d'accueil pour participer aux ateliers organisés dans cette résidence d'artistes. Une activité qui fait partie du projet UCreate, chapeauté en Belgique par la Fondation Yehudi Menuhin. L'initiative compte sur l'expression artistique pour favoriser l'inclusion des jeunes primo-arrivants.

Trouver son rôle

Au fur et à mesure de la répétition, chacun des participants découvre le rôle qu'il doit tenir pour assurer l'harmonie. Ce qui implique, parfois, de sortir de sa zone de confort. C'est le cas de Zemer, arrivé en Belgique il y a tout juste un an. Ce jeune Érythréen doit donner le

rythme avec les percussions. Un rôle de leader qui le pousse à abandonner sa réserve naturelle. *"C'est à toi de marquer le rythme, et les autres doivent te suivre"*, lui souffle Aleksandar Caric, l'animateur de l'atelier. Le jeune homme se prête au jeu avec un sourire timide.

Sur la chaise à côté, Marco (nom d'emprunt) dit ne pas bien connaître la musique. Du moins, pas les instruments. Car le jeune homme originaire du Burundi est plutôt versé vers le rap. *"Ce qu'on fait ici, ça me donne de l'inspiration quand j'écris et quand je rappe le soir. On fait des sons, on a du rythme, et puis après ça cogite. La musique permet de découvrir de nouveaux univers, on est en permanence dans la découverte"*, explique-t-il en souriant. Le rap, il entend d'ailleurs en faire sa vie. C'est pourquoi il préfère garder l'anonymat: *"Je ne veux pas que mon nom soit associé à mon parcours de migration ou à mon statut de réfugié. Je suis ici pour faire de la musique, rien d'autre."*

Huit mois d'attente

Kaveh, lui, était plutôt dans l'électro. Iranien originaire d'Ispahan, il a tout quitté pour étudier en Hongrie, avec l'intention de s'y implanter. C'est là qu'il essaye d'être DJ, sur son ordinateur. Après plusieurs semaines enfermé dans son appartement, Covid oblige, il a pu enfin venir en Belgique pour aider un oncle à déménager. Il devait rester quelques jours, puis rentrer en Hongrie. Mais il décide finalement de rester ici et a introduit une demande d'asile. Cela

Ce séjour constitue une parenthèse dans la vie souvent stressante des demandeurs d'asile, faite d'attente et d'incertitude.

fait maintenant huit mois qu'il attend la décision. Il devait avoir un deuxième entretien fin septembre, mais celui-ci fut annulé, faute d'interprète parlant le farsi, la langue majoritaire en Iran.

"Nous voulons faire de la musique un outil de tolérance", pose Thierry Van Roy, le directeur artistique de la résidence. *"Mais cela vaut pour les autres arts. Nous avons entamé ce séjour avec un atelier axé autour de la danse afin de libérer les corps et de se mettre dans un climat de confiance."* L'atelier musical du jour entend favoriser la collaboration et la communication entre des participants qui, parfois, n'ont aucune langue en commun. La musique est une voie royale qui dépasse le langage, confirme le directeur musical.

Une preuve d'intégration

Au-delà de l'aspect musical, ce séjour constitue une parenthèse dans la vie souvent stressante des demandeurs d'asile, faite d'attente et d'incertitude. L'activité pourra également servir de preuve d'intégration au moment de demander la nationalité belge.

La plupart des participants logent au centre Fedasil de Zaventem, et sont dans l'expectative. Leur dossier sera-t-il accepté? *"Si c'est positif, j'ai droit à un logement, je peux trouver un job, j'ai une nouvelle vie. Si la réponse est négative, je devrai quitter le territoire ou introduire une nouvelle demande dans un autre pays"*, confie Kaveh, l'apprenti DJ, avant de reprendre sa guitare.